

École supérieure d'art et de communication de Cambrai

Le jeudi neuf décembre deux mille vingt-et-un, à 14h30, le conseil d'administration de l'établissement public de coopération culturelle (EPCC) "École supérieure d'art et de communication de Cambrai" (Ésac) s'est tenu au siège dudit établissement, sur convocation du président du conseil d'administration en date du 26 novembre 2021.

Présents : M. Sylvain TRANOY (président, ville de Cambrai), Mme Marie-Anne DELEVALLEE (titulaire, ville de Cambrai), M. Pascal DUEZ (titulaire, communauté d'agglomération de Cambrai), Mme Martine RATTE (titulaire, Ésac), M. David BRAILLON (titulaire, Ésac), Mme Camille LELEU (titulaire, Ésac), Mme Émilie BERNARD (titulaire, Ésac).

Pouvoirs : Mme Jeannine BERTELLOT (titulaire, ville de Cambrai) donne pouvoir à Mme Marie-Anne DELEVALLEE, M. Pierre HARAMBURU (suppléant État / DRAC) donne pouvoir à M. Sylvain TRANOY, Mme Stéphanie MAHIEU (titulaire, Ésac) donne pouvoir à M. David BRAILLON.

Assistaient également à la séance : Mme Sandra CHAMARET (directrice, Ésac), Mme Anne-Sophie HAEGEMAN (administratrice, Ésac), Mme Florence ALBARET (directrice culture, ville et communauté d'agglomération de Cambrai).

Conseil d'administration du 9 décembre 2021

Procès-verbal

Le président ouvre la séance et souhaite la bienvenue à l'ensemble des membres. Il constate que le quorum est atteint (8 membres présents et 3 pouvoirs sur 17 titulaires).

I. Compte-rendu du conseil d'administration du 14 octobre 2021

Le compte-rendu du dernier conseil d'administration est soumis à l'approbation de ses membres.

Il est adopté à l'unanimité.

II. Rapports pour information

2.1. Actualités de l'école

▪ **Bâtiment**

La directrice relance le sujet du remplacement d'une porte vitrée en façade côté allée Saint-Roch, manquante depuis mai 2021. L'ouverture est obturée par un panneau de contreplaqué. L'école a contacté à plusieurs reprises les services de la ville, en charge du dossier car propriétaire du bâtiment. Une première sonnette d'alarme a été tirée en juillet, avant la fermeture de l'établissement pour un mois, par crainte d'une effraction. Six mois plus tard, le remplacement est toujours en attente.

Le président se demande s'il faut formaliser un courrier à l'attention du maire.

Mme Delevallée demande si M. Blas, le directeur des services techniques, a été contacté.

L'administratrice répond que M. Joly, l'agent technique municipal affecté à l'école, a directement contacté la société Normand mandatée par la ville. Cette dernière prétexte une pénurie d'accessoires pour expliquer le retard.

La directrice alerte sur le fait que le panneau de remplacement commence à se déliter.

Mme Delevallée invite l'école à recontacter M. Blas.

Mme Chamaret indique qu'un second point l'inquiète car il met en danger la santé des personnels ; il s'agit de la panne du système de ventilation. L'école a saisi là aussi les services de la ville. Un bon de commande en attente depuis le 4 octobre.

M. Tranoy souligne que cette problématique l'amène à se poser la question suivante : qu'est-ce qui relève de la ville et qu'est-ce qui relève de l'école en matière de réparations ? Des échanges ont eu lieu avec M. Lécluse, technicien municipal en charge du patrimoine immobilier.

La directrice souligne que la conclusion était que ces réparations relevaient de la responsabilité de la ville puisqu'il s'agit d'une panne d'éléments structurels du bâtiment et non d'entretien.

Mme Ratte, membre du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de la ville, se demande s'il faut alerter le maire qui préside le CHSCT.

Mme Delevallée n'y est pas favorable. Elle précise que les 2 sujets seront traités dans le même temps.

Le président indique qu'il lui semble nécessaire d'établir une convention qui précise les responsabilités de chacun.

Mme Chamaret précise qu'il a déjà été convenu avec Mme Delevallée de travailler sur ce projet de convention début 2022.

▪ **Pédagogie**

Sandra Chamaret présente le point sur la pédagogie en contexte Covid.

L'école est toujours soumise à la circulaire du 5 août 2021 du ministère de l'enseignement supérieur. Elle peut accueillir les étudiants pour tous les cours sur site et les activités de recherches telles que les programmes de recherches et les ateliers recherches et créations (ARCs). Le port du masque reste obligatoire, tout comme l'application des gestes barrières et l'aération des salles. En revanche, les expositions,

colloques ou séminaires scientifiques accueillant des personnes extérieures à l'établissement sont soumis au contrôle d'un passe sanitaire. Les annonces gouvernementales du 6 décembre n'ont rien changé. Autorisation a été donnée aux étudiant-es atteint-es de maladies graves ou chroniques de suivre les cours à distance.

L'événement Multiplex

Mme Chamaret indique que l'événement baptisé Multiplex a eu lieu dans l'école le 26 octobre dernier.

Pour rappel, il s'agissait d'une journée « manifeste » dans le cadre de l'unité de recherche Hyper.Local partagée avec les écoles d'art de Valenciennes (ÉSAD) et de Tourcoing - Dunkerque (ESÄ). D'habitude, il s'agit plutôt d'une journée d'étude, de workshops ou d'expositions. Cette fois-ci a plutôt été choisi un forum pour privilégier les échanges.

Tout le bâtiment a été investi par des installations des 3 écoles. [Des photos sont projetées sur écran pour l'assemblée.] L'Ésac a exposé des productions du programme New Hoarders, arrêté avec le départ de Carroll Maréchal, et de Retour aux sources, que résume Camille Leleu, qui y a participé. Un responsable des archives de l'INA Lille, qui a participé aux travaux, est venu voir l'installation ; il est reparti avec des supports qu'il va diffuser auprès de ses collaborateurs et de chercheurs. Les étudiants du second cycle principalement étaient présents en continu pour présenter les projets. Des temps forts (performances, lectures, présentations) ont ponctué la journée.

Une publication est diffusée sur un fil Instagram spécifique ([hyperlocal.multiplex](https://www.instagram.com/hyperlocal.multiplex)), et constitue une sorte d'archive numérique des projets de recherche.

La directrice rappelle que l'objectif était de diffuser la recherche en école d'art à travers la parole des étudiants et par le biais de dispositifs innovants, des formats inhabituels (des performances plutôt qu'un colloque), des expositions, des dialogues.

Au total, 150 personnes ont été accueillies dans l'établissement. Ce n'était pas du grand public mais des spécialistes, des partenaires et des gens des autres écoles. Les étudiants étaient plutôt contents et Camille Leleu confirme qu'ils ont apprécié de pouvoir échanger avec leurs camarades des autres écoles.

Par ailleurs, cette journée a donné envie à des étudiants des deux autres écoles de postuler chez nous. Certains sont repartis avec le livret des études.

Une diffusion nationale a en parallèle été relayée par la presse spécialisée (Graphisme en France et Étapes) et des listes de recherche en design graphique.

Une restitution se fera sous la forme de 4 films courts. Les écoles ont fait appel à un cinéaste qui va réaliser un film générique sur la journée et 3 films présentant les projets de recherche de chaque école. Le cahier des charges précisait qu'il fallait mettre en valeur la parole étudiante et les projets collaboratifs. Les premiers montages ont été reçus hier. Ces films seront diffusés sur les sites internet des 3 écoles.

Le président souligne que c'était une journée intéressante et très enrichissante pour tous les participants. Il estime le format inédit pour la recherche, car différent de ce qui se fait traditionnellement en sciences humaines (colloques, articles). C'est la recherche appliquée ou pratique, la recherche-action.

Mme Albaret demande s'il y a d'autres manifestations de ce genre organisées entre les écoles.

Sandra Chamaret répond que la prochaine édition va se greffer sur Gigantisme, la triennale du FRAC à Dunkerque, en 2023 / 2024. C'est donc l'ESA Dk-T qui organisera et accueillera cet événement. Son nouveau directeur, Thierry Heynen, qui dirigeait l'ESA de Rouen – Le Havre, est habitué à fédérer. Une rencontre est prévue entre les 3 écoles et la prépa de Calais le 12 janvier avec pour envie de créer un réseau des écoles des Hauts-de-France axé sur la communication et des actions communes. Il y a une dynamique qui est en train de naître entre les écoles, qui doivent se serrer les coudes et se rendre plus visibles.

Workshops d'octobre

La directrice propose ensuite un retour en images sur les workshops qui se sont déroulés du 27 au 29 octobre avec des intervenants extérieurs.

En année 1, l'école a accueilli Roxane Maillet avec « Signes typographiques inclusifs », qui a proposé un travail sur les signes et les affiches. Les étudiants ont produit des affiches en s'inspirant de commerces de Cambrai.

M. Braillon, coordinateur des étudiants d'année 2, précise que l'intervenant Alban Gervais a proposé un workshop intitulé « Image Magie ». Il s'agissait de travailler sur le fanzine à travers l'image, la photo et le texte. Les étudiants ont produit des impressions en riso, qui permet des couleurs plus franches et vives, et proposé des compositions. Ils ont terminé par une exposition de leurs productions.

Mme Chamaret confirme que ce workshop a très bien marché.

Émilie Bernard, en année 3, résume le thème de leur workshop avec Julie Blanc « html to print + paged.js », basé sur la mise en page web par le code en open source, ce qui change du travail habituel sur logiciel privé, estime-t-elle. L'exercice a été jugé stimulant et dynamique par le groupe. Alors que les étudiants étaient sceptiques au début, ils ont été très contents du résultat et pourront réutiliser les techniques apprises pendant ces 3 jours.

Camille Leleu indique que le workshop organisé pour les années 4 et 5 s'est tenu avec Claire Williams et s'intitulait « Cryptotricot ». La plasticienne avait amené une tricoteuse des années 1960, branchée à un ordinateur d'où l'on pouvait générer des images et ensuite les imprimer en tricot sur des plaids ou des écharpes en bichromie. Sandra Chamaret suggère de les exposer en vitrine.

Conférences et voyages d'études

La directrice indique que le programme de conférences est également alimenté par les intervenants des workshops, à qui l'on demande de faire une conférence publique lors de leur venue : Julie Blanc sur le code et le html to print (passage du code numérique à l'impression), Claire Williams sur sa recherche sur le son et sa représentation à travers les ondes, Alban Gervais sur son parcours d'artiste, de graphiste, d'éditeur et d'enseignant. Elle présente les 3 affiches élaborées par les étudiants pour ce cycle dans le cours de Bruno Souêtre, et notamment celles de Margaux Deroite en année 4.

L'école a également accueilli Sarah Boris, une graphiste londonienne, dans le cadre du partenariat avec le festival Fig., précise David Braillon. Elle a passé une après-midi avec les étudiants (master class), puis a donné une conférence. Mme Chamaret précise que Sarah Boris a autant parlé de ses pratiques graphiques que de ses

expériences professionnelles comme indépendante ou graphiste intégrée à des structures.

Une journée spéciale a de plus été organisée avec l'éditrice Elodie Boyer qui dirige les Editions Non standard début décembre : conférences en matinée pour toute l'école (présentation de la maison d'édition et d'un cas d'espèce), à laquelle avaient été invités 24 élèves de l'option arts plastiques du lycée Paul Duez de Cambrai dans le cadre de la réactivation du partenariat avec l'établissement, et organisation d'un feuilletage commenté par groupe de 15 l'après-midi. Un vote a été organisé pour l'acquisition de 5 ouvrages. L'éditrice en a offert 4 de plus à l'école. Tous sont désormais intégrés au centre de documentation. La directrice souligne la qualité des échanges et la disponibilité de l'éditrice.

Les voyages d'études ont pu être maintenus malgré le contexte Covid, précise Sandra Chamaret.

Les 15 et 16 octobre, un car s'est rendu à la biennale internationale de design graphique à Chaumont, où plusieurs travaux étudiants étaient exposés dans la sélection.

Le 25 novembre, une sortie sur une journée, organisée par les enseignants, a permis la visite de 2 expositions à Bruxelles pour les étudiants de 1^{er} cycle (expositions Marcel Broodthaers au Wiels et Hahaha l'humour de l'art, au Pompidou Kanal de l'ING Art Center), tandis que ceux du second cycle participaient le même jour au Fresnoy, sur l'initiative de Mickaël Tkindt-Naumann, à la manifestation Artist wanted, organisée par 50 degré nord. C'était une journée d'information sur le statut des artistes, les démarches à effectuer, l'économie de ce système. Camille Leleu confirme que cette journée était utile et qu'ils ont pu avoir pas mal d'informations via les conférences.

Florence Albaret demande si les étudiants participent financièrement à ces sorties.

Mme Chamaret précise que les étudiants du 2nd cycle se sont rendus à Tourcoing avec la voiture de l'école et 2 autres véhicules personnels en covoiturage. Pour Bruxelles, un bus avait été réservé et 50 places à 5 € vendues aux premiers inscrits.

Partenariats et interventions hors les murs

La directrice déclare qu'un partenariat très étroit a été réactivé avec le musée des beaux-arts de Cambrai, notamment via l'exposition Lignes et couleurs. Une table-ronde, à laquelle participaient Tomek Jarolim, Caroline Tron-Carroz, enseignants, et Gabin Nivard, étudiant de 3^e année, a été organisée au moment du finissage, c'est-à-dire le dernier week-end de l'exposition. Une application pour smartphone intitulée Pixels et sons permettait aussi de créer une partition puis de la transcrire par une projection collective.

Le président intervient pour signaler que ce dispositif était assez impressionnant avec des va-et-vient permanents de projections. Il concède avoir dû se faire aider au début, mais souligne que cela fonctionne très bien ensuite. Même des personnes peu branchées en informatique ont pu apprécier. Il souligne l'originalité du concept.

Les retours que Mme Chamaret a pu recueillir indiquent que le public a participé facilement grâce aux téléphones mis à disposition. Tomek Jarolim, qui a imaginé cet événement, est très partant pour en organiser d'autres.

La directrice présente ensuite le partenariat avec le théâtre de Cambrai, mené par Gilles Dupuis. Ce cours de dessins d'actualité s'appelle Du lointain vers la rampe. Les

étudiants inscrits dans ce cours vont 4 fois dans l'année voir un spectacle au théâtre sur les questions sociétales. Ils le préparent en amont, produisent des images qui sont ensuite exposées au théâtre le jour de la représentation. Il est vraiment intéressant de voir les réactions du public. Lors du dernier spectacle, les images ont été projetées sur un mur et proposées sous forme de cartes postales mises à disposition. Il faudra certainement ajouter une mention « servez-vous » lors de la prochaine représentation, car les publics n'osaient pas les prendre.

David Braillon souligne que ce cours de dessins de presse est également mené avec Sarah Fouquet, une enseignante de l'école d'art de Caen. Sandra Chamaret précise que les écoles se connectent régulièrement en visio pour présenter leurs travaux. Les images présentées au théâtre étaient autant celles de Cambrai que celles de Caen. Gilles Dupuis est allé faire une intervention à Caen en novembre, tandis que Sarah Fouquet viendra à Cambrai en mars. Il y a un vrai échange pédagogique entre les écoles.

International

Sur les questions internationales, la directrice annonce l'instauration d'une commission de mobilité, qui n'est pas une commission pédagogique mais financière pour l'aide à la mobilité. Cette commission s'est réunie le 22 octobre dans l'école en présence de deux délégués étudiants, de Stéphanie Mahieu, enseignante en charge des relations internationales, de Martine Ratte, responsable de la scolarité, d'Anne-Sophie Haegeman, administratrice, et Sandra Chamaret, directrice. En amont de cette commission, l'équipe avait indiqué aux étudiants qu'elle attendait des candidatures motivées par écrit. Neuf candidatures ont été reçues. Le but est de les encourager toutes et de répartir les moyens financiers qui existent via Erasmus, des bourses DRAC pour les boursiers, des bourses Mermoz de la Région et des bourses ville « initiatives jeunes ». Pour l'instant, on se dirige vers 5 stages en année 2 et 3 stages en années 4 sur les vacances scolaires, entre juin et mi-septembre, ainsi qu'un stage en année de césure entre les années 4 et 5. Cette commission ne donne pas de validation pédagogique mais incite au départ en promouvant les aides financières possibles à la mobilité internationale.

La convention avec l'école du Septante-Cinq de Bruxelles, évoquée lors du dernier CA, a été signée pour 7 ans, précise Mme Chamaret. Cela faisait longtemps que l'école n'avait pas signé de convention Erasmus. Elle prévoit 2 mobilités d'étudiants et 4 mobilités de personnels chaque année, ce qui est assez souple. Cela permet de mener des projets de pédagogie et de formation tranquillement. Un projet ambitieux a été entamé avec l'école du 75 autour de l'exposition Labo_demo, qui sera présentée en juillet 2022 à Paris, dans un lieu à définir. Produit par le Centre Wallonie-Bruxelles de Paris, le projet s'est concrétisé lors d'une réunion récente et permettra d'exposer les travaux d'anciens étudiants de l'école à Paris pendant un mois. En ce moment tout démarre par des rencontres pédagogiques entre les enseignants : une partie de l'Ésac s'est rendue à Bruxelles le 18 novembre, et l'équipe du Septante-Cinq vient à Cambrai le 15 décembre pour échanger sur les anciens diplômés, faire une pré-sélection et choisir des personnes ou des projets qui semblent représentatifs des pédagogies menées dans chaque établissement. Ces anciens diplômés vont ensuite travailler ensemble lors d'un workshop en mai avec les commissaires d'exposition, et ensuite organiser leur propre exposition en juillet. Le but était que ça ne repose pas sur les équipes en place, déjà très mobilisées sur leurs projets, et qu'on externalise

l'encadrement. C'est une très belle opportunité pour l'école. C'est un cadeau de l'école du 75 qui a choisi l'Esac après avoir été sollicitée par le Centre Wallonie-Bruxelles pour faire une exposition avec une école d'art française.

Avant l'école : actions de sensibilisation

Sandra Chamaret présente ensuite les actions mises en place pour faire découvrir l'école.

Martine Ratte indique que l'école a été sollicitée par le service du temps de l'enfance de Cambrai pour accueillir des groupes d'enfants. L'école a ainsi reçu une dizaine d'enfants de CM1-CM2 du quartier Saint-Roch sur le thème de la ronde des métiers. Beaucoup étaient intrigués et voulaient savoir ce qu'on fait à l'école des beaux-arts, comme ils disent. Marie Rosier, technicienne d'impressions, leur a fait découvrir la gravure et la sérigraphie au cours d'un atelier le mercredi 1^{er} décembre après-midi. Les enfants étaient très intéressés, ont bien travaillé. Ils étaient enchantés et ont posé des questions très pertinentes. Une séance va certainement être organisée pour les absents en janvier ou février.

Suite à cette bonne expérience, l'école a de nouveau été sollicitée par le centre Eclipse pour accueillir des 17-25 ans dans le cadre de l'opération « découvrir un métier » au cours du 1^{er} semestre 2022.

La directrice précise que le but n'est pas de créer des ateliers de pratiques amateurs mais de faire des visites et de la sensibilisation.

Martine Ratte indique qu'on les retrouve souvent à la journée portes ouvertes.

Dans le cadre du partenariat avec le lycée Paul-Duez, en plus de l'information sur les conférences et les expositions organisées par l'Esac, 2 élèves de terminale vont participer à des cours d'année 2 en photographie et en gravure. Il y a aussi des échanges entre élèves qui se passent en dehors du cadre pédagogique.

A terme, si l'école arrive à recruter des services civiques, des actions de médiation pourraient être développées au second semestre puisqu'il y a une série de 4 expositions dans l'école qui permettraient d'accueillir des groupes scolaires.

Le président demande s'il y a eu des candidatures.

L'administratrice indique qu'il n'y a que 3 candidats via la Mission locale malgré une diffusion des offres tous azimuts par le chargé de communication.

M. Tranoy s'interroge sur la raison de ce faible nombre de candidatures.

Anne-Sophie Haegeman rapporte que la Mission locale elle-même a des difficultés à motiver des candidats, tout comme l'association Cambrésis Ressources. C'est un contexte général. De plus, le gouvernement va mettre en place une aide financière pour les jeunes du même montant, à partir du 1^{er} mars, dont les obligations d'activités sont moindres que pour un service civique de 24h hebdomadaires comme le propose l'école.

Mme Albaret ajoute qu'il y a de nombreuses offres de service civique. La ville elle-même a des difficultés pour trouver des candidats.

Mme Chamaret indique que, si ce recrutement ne fonctionne pas, il sera reporté à octobre en ciblant d'anciens diplômés de l'école.

Concernant les salons d'orientation, la directrice indique que l'équipe s'était interrogée pour savoir s'il fallait participer à celui de Lille, qui a lieu en janvier, mais la participation est très onéreuse (9 000 € pour un stand), alors que le contexte sanitaire est encore incertain, donc l'école n'y participera pas en 2022. La décision a été prise avec les

autres écoles d'art publiques de la région. La priorité va être mise sur les actions sur site, en accueillant les candidats potentiels dans l'école, plus adaptées à l'échelle de l'établissement. Martine Ratte et Mickaël Tkindt-Naumann ont néanmoins participé au salon de l'orientation à Cambrai le 18 novembre dernier au marché couvert ; il était réservé aux lycéens de première et de terminale de Saint-Luc uniquement, ce qui n'avait pas été indiqué au préalable. L'audience a donc été très restreinte.

Martine Ratte complète son propos en précisant que, d'habitude, le lycée P. Duez organise un grand forum postbac pour tout le Cambrésis et le Caudrésis en mars, mais que sa reconduction en 2022 est encore incertaine.

Après l'école : la professionnalisation

La directrice présente l'appel à projet Culture pro remporté en juillet 2021 sur le thème « Inventer son travail ». Il y a quatre dispositifs sur l'année, dont deux portés par Bruno Souêtre et les années 4. L'un d'entre eux est en train de se mettre en place avec la formation des commanditaires. Il s'agit, lorsque l'école reçoit des propositions de projets pédagogiques qui sont plutôt considérées comme des commandes, de contacter la structure et de lui proposer un accompagnement qui comprend la définition du cahier des charges, d'un budget, d'un calendrier, assortie d'une mise en relation avec les anciens diplômés. Un premier projet a été entamé avec l'école de l'Immaculée conception de Cambrai, coordonné par la chargée de mission Silvia Doré, pour habiller un mur de briques de 30 mètres de long. Plusieurs options ont été proposées dont une avec atelier pédagogique en direction des écoliers. En octobre, l'école a aussi été contactée par Tereos pour l'habillage d'un grand mur de la sucrerie d'Escaudœuvres, en bord de canal. La collaboration est actée mais le calendrier de réalisation est à définir.

Florence Albaret précise qu'un projet piloté par Diane Ducamp autour des 150 ans de la sucrerie, avec un budget conséquent, aura lieu en 2022. Un croisement est peut-être à faire.

Mme Chamaret précise qu'Agnès Villette, enseignante en photo, est également intéressée par le site de l'usine.

La vie étudiante

Un conseil de la vie étudiante (CVE) se réunit tous les 2 mois environ avec 5 délégués étudiants, un par année, ainsi qu'avec la responsable scolarité, l'administratrice, la directrice et le chargé de communication et de bibliothèque pour la communication interne. Il y est question de la vie dans l'établissement. C'est également une instance dans laquelle sont validées des actions, comme l'adhésion à la plateforme privée d'e-santé Qare au 1^{er} décembre. Mme Haegeman précise que l'application permet aux étudiants d'accéder à des téléconsultations médicales gratuites auprès d'un large panel de professionnels de santé. L'école a été informée de l'existence de cette plateforme via l'ANdEA, l'association nationale des écoles d'art, car la problématique de la santé étudiante est souvent revenue au cours des derniers mois.

Mme Chamaret ajoute qu'il n'y a que 5 inscrits pour l'instant mais qu'il s'agit d'un test qui sera évalué en fin d'année. Une soirée de présentation avait été organisée mais personne n'est venu.

Martine Ratte précise que plusieurs étudiants sont venus la voir car ils ont des difficultés pour trouver des rendez-vous médicaux, notamment les étudiants

étrangers. Elle les a invités à revenir vers elle pour formaliser leur inscription sur Qare, d'autant plus que certaines consultations peuvent avoir lieu en anglais.

La semaine prochaine, un dépistage ophtalmologique gratuit pendant 2 jours va par ailleurs être organisé avec des médecins retraités bénévoles via le Lion's club pour les étudiants de l'école et de l'université polytechnique Hauts-de-France (UPHF), indique Martine Ratte, qui estime que c'est une belle action de prévention et une excellente initiative de l'association.

La directrice conclut ce point santé en précisant qu'une autre intervention prévention est prévue avec le planning familial, qui fera une soirée panorama de ses activités, puis proposera la création d'éventuels groupes de discussion, si des besoins sont identifiés.

Sandra Chamaret annonce qu'un nouvel espace-temps a été créé dans l'école avec l'instauration de 18/20, pour 18h-20h, afin d'animer l'école après les cours. Il s'agit d'inviter les étudiant·e·s ou des extérieurs à proposer des formes conviviales. Les membres du CVE ont tout de suite eu des idées comme des ateliers techniques ou de création. Un premier événement a été accueilli le 13 octobre avec un spectacle de danse de la compagnie Myriam Dooge, qui a également permis à Christine Bouvier d'organiser une séance de dessin avec les années 1, faute de modèle vivant disponible.

Le président se demande si ce sont les tarifs de l'école qui l'empêchent de trouver des modèles vivants.

La directrice répond que c'est aussi une question de localisation et qu'il y a moins d'intervenants que sur Paris.

Mme Chamaret indique que l'association du BDE / bureau des étudiants s'est bien réactivée, notamment à l'occasion de Multiplex, où ils ont tenu la buvette. Les soirées d'intégration et de Noël ont néanmoins dû être annulées à cause du Covid.

Camille Leleu, membre du BDE, ajoute que des actions sont organisées en interne comme un Père Noël secret, qui consiste à s'offrir des cadeaux, ou un marché de Noël sur 2 jours avec les productions des étudiants de l'école.

La directrice ajoute que, pour encourager la renaissance du BDE, l'équipe propose de lui attribuer une subvention de 500€ sur un appel à projets interne pour organiser un événement ou une action.

Sandra Chamaret annonce que l'école va de nouveau répondre aux appels à projets du CROUS Lille / CVEC, qui ont lieu 3 fois par an. Camille Leleu indique que deux dépôts de dossiers auront lieu demain pour l'organisation de séances individuelles de sophrologie, pour apprendre à gérer son stress, décision prise suite à la diffusion par ses soins d'un questionnaire auprès des étudiants, d'une part, et la création d'une typothèque de l'école, d'autre part, qui prévoit le lancement d'un site internet sur les typographies créées dans le cadre pédagogique depuis plusieurs années, ainsi que l'édition d'un catalogue imprimé. Ce projet est porté par Gabin Nivart.

L'équipe

Cinq emplois étudiants ont pu être créés dans l'école suite à l'identification de besoins en tutorat gravure et sérigraphie en CVE et la volonté d'établir un inventaire de tous

les matériels de l'école. Leurs missions seront aussi de participer à l'organisation logistique et aux événements portés par l'école. Au final ont été mis en place un atelier gravure une demi-journée par semaine, un atelier sérigraphie une demi-journée par semaine, des temps consacrés à l'inventaire et au prêt des matériels et des interventions ponctuelles sur l'événementiel.

Le président indique que ces emplois étudiants sont financés par des dispositifs régionaux obtenus via l'université polytechnique Hauts-de-France.

La directrice rappelle qu'elle avait sollicité l'université en mai sur ces emplois étudiants, mais qu'elle n'avait pas obtenu de réponse. Finalement, en octobre, l'université a recontacté l'école pour lui signaler qu'elle disposait de crédits supplémentaires et demander si cela intéressait toujours l'Ésac. L'école a donc sollicité 500 heures, d'abord proposées sur 4 contrats (2 en tutorat et 2 en accueil / inventaire), mais finalement réparties en 5 étudiants d'années différentes sur leurs compétences et leur autonomie (2 en tutorat et 3 en accueil / inventaire). Le processus de recrutement a été réalisé de sorte à favoriser la professionnalisation des étudiants.

Anne-Sophie Haegeman explique le déroulé de la procédure, depuis la publication des offres jusqu'aux entretiens devant un jury.

Sandra Chamaret précise que les tutorats ont été confiés à des étudiants de 5^e année qui avaient à la fois une pratique artistique et une expérience d'encadrement.

Un autre enjeu pour l'équipe est celui de la formation, en cours de structuration, précise la directrice. Les besoins sont différents pour les personnels enseignants et pour l'équipe administrative et technique. Les organismes de formation ne sont pas non plus les mêmes (CNFPT, ANdEA, Erasmus, AFDAS, ELIA, etc.). Les modes de financement diffèrent eux aussi. En 2021, plusieurs formations ont déjà été suivies par Aline Mallet en finances et commande publique, Anne-Sophie Haegeman, Marie Rosier et Sandra Chamaret auprès de l'ANdEA, plusieurs enseignants à l'école du 75 avec Erasmus. Caroline Tron-Carroz et Sandra Chamaret ont également assisté à une journée sur la recherche à Bruxelles avec des écoles d'art belges via l'association AR. Une autre journée est organisée la semaine prochaine sur la recherche en design graphique avec le CNAP au Centre Pompidou. Ces rencontres sont aussi l'occasion de voir ce qu'il se fait ailleurs et de nouer des accointances.

M. Tranoy félicite la directrice pour ces partenariats avec des institutions locales, mais aussi pour le développement international qui va permettre à l'école d'améliorer son attractivité. Cela peut être un plus pour des jeunes qui candidatent ici de pouvoir participer à des échanges Erasmus et autres, conclue-t-il.

2.2. Conventions signées depuis le dernier conseil d'administration

Deux conventions ont été signées depuis le dernier conseil d'administration :

- Convention bipartite avec la ville de Lille – Maison Folie Moulins, dans le cadre du programme de recherche Retour aux sources (RAS) : organisation d'une exposition à la Maison Folie Moulins de Lille en septembre / octobre

- Convention tripartite sur le programme de recherche Hyper.Local, phase 2 (2020-2022), en partenariat avec les écoles supérieures d'art de Dunkerque – Tourcoing et de Valenciennes

Sandra Chamaret précise que d'autres conventions sont en préparation avec les partenaires suivants :

- Festival Fig. de Liège
- CRP/ Centre régional de la photographie de Douchy-Les-Mines
- Théâtre de Cambrai
- Musée des beaux-arts de Cambrai
- Opéra de Lille
- Lycée Paul-Duez de Cambrai
- École du 75 de Bruxelles

III. Délibérations

Délibération n° 2021/15 : Rapport d'orientation budgétaire 2022

Le président donne la parole à Anne-Sophie Haegeman pour la présentation du rapport d'orientation budgétaire 2022.

L'administratrice indique qu'elle ne va pas entrer dans le détail du rapport, car les membres du conseil l'ont reçu au préalable.

Elle souligne que l'on connaît désormais le calendrier pour le renouvellement de l'accréditation de l'école pour les années 2023 à 2026, qui va engendrer beaucoup de travail pour l'équipe au premier semestre 2022. Le dossier devra être rendu avant le 1^{er} septembre. L'école devra aussi produire un plan stratégique pluriannuel à l'été. Sandra Chamaret précise qu'une première mouture devra être présentée en mars. Ces deux documents stratégiques devant être délibérés, un conseil d'administration exceptionnel sera organisé le 28 juin prochain, annonce l'administratrice.

Anne-Sophie Haegeman rappelle que l'école a reçu une subvention d'équipement exceptionnel de la DRAC en 2021, qui va permettre de renouveler une partie du parc ordinateurs des salles PAO et montage. Une grosse commande doit arriver sous peu. Les investissements vont se poursuivre en 2022, tout comme le travail d'inventaire qui va se dérouler jusqu'à l'été. Grâce au logiciel acquis auprès de la société Avetech pour ce récolement, l'école a un outil de gestion à la fois pour les prêts de matériels et la gestion de ses investissements.

Fin novembre, l'école avait consommé 66 % de ses crédits de fonctionnement. Ce taux va vite augmenter avec le lancement des nouveaux projets pour le second semestre.

Le président demande si ce taux est comparable aux années précédentes.

L'administratrice répond que les 2 derniers exercices n'étaient pas vraiment normaux et qu'il est difficile de faire des comparatifs. De plus 28 % de la masse salariale, correspondant aux personnels ville mis à disposition, n'a pas encore été engagé en raison du décalage habituel qui existe et fait passer cette dépense en janvier.

En fonctionnement, un tableau reprend l'évolution des financements alloués à l'école. Pour la ville, après en avoir discuté avec Mme Delevallée, l'établissement est reparti sur le même montant, à savoir 475 000 €. L'État va également maintenir sa

contribution. Le total des aides reçues par l'État cette année est inférieur à ce qui a été reçu précédemment car une partie provient des appels à projets (41 796 €). C'est même plutôt 31 796 € puisqu'au final la subvention de 10 000 € pour le programme de recherche Retour aux sources n'est pas reconduite (information reçue il y a 2 jours, après l'envoi des documents aux membres du conseil). En 2022, ce sera aussi la dernière subvention pour le programme Hyper.Local.

Sandra Chamaret détaille que l'Ésac ne touche que 3 000 € sur les 20 000 € perçus pour Hyper.Local, car le reste de la somme est dédié aux actions communes (11 000 €) et 3 000 € sont reversés à chacune des 2 autres écoles partenaires (Valenciennes et Dunkerque/Tourcoing).

L'administratrice indique ensuite que l'école va toucher une subvention de 20 745 € d'Erasmus, valable jusqu'en 2023 donc à répartir sur 2 exercices comptables.

La directrice ajoute qu'il s'agit d'une avance et que ce qui ne part pas en mobilités est remboursé à Erasmus.

Mme Haegeman poursuit en précisant que, jusqu'à présent, l'école touchait une subvention Erasmus qu'elle reversait intégralement faute de mobilités internationales. Pour 2022, l'école espère 9 départs étudiants, plus des mobilités de personnels.

L'école vient également de renouveler sa demande de subvention à la Région pour 250 000 € annuels.

Sur les tarifications, autre source de recettes, cela ne bouge pas. Une réflexion sera conduite sur le sujet au printemps prochain. Une légère hausse est prévue des produits et services attendus pour 2022, en raison de la hausse des effectifs étudiants. Comme évoqué lors du dernier conseil, quatre étudiants hors Union européenne étaient incertains mais n'ont pas pu intégrer l'école car ils ont tous eu des refus de visa.

L'école a aussi relancé la campagne pour la collecte de la taxe d'apprentissage, mais sans garantie de succès.

L'école prévoit aussi une baisse des participations, mais cela est dû à l'arrêt des reversements de salaires des personnels mis à disposition de l'ÉSAD Valenciennes. Dans les prévisions pour 2022, les charges à caractère général sont légèrement revues à la baisse. Pour rappel, les charges de personnel représentent 75 % du budget de fonctionnement de l'école.

La directrice estime que cela reste modéré comparé à d'autres écoles d'art.

L'administratrice concède que certaines écoles consacrent 90 % de leurs dépenses à la masse salariale, ce qui est critique. Elle ajoute que cela impacte surtout leurs projets pédagogiques.

Le nombre de vacataires va baisser en 2022. L'école a notamment contractualisé un enseignant qui intervenait régulièrement en vacation.

Un budget de 10 000 € est par ailleurs prévu pour la formation.

Une légère augmentation de la protection sociale des agents va également être proposée au printemps, mais il faut d'abord recueillir l'avis du comité technique du centre de gestion, dont dépend l'Ésac.

Sur les charges à caractère général, l'école espère un retour à la normal en 2022. Néanmoins, les dépenses d'énergie croissent avec la flambée du gaz notamment. Le poste locations va augmenter puisque le parc de copieurs vient d'être renouvelé. La ligne honoraires est revue à la hausse avec l'augmentation des partenariats. En revanche, les frais de télécommunication vont baisser grâce au renouvellement des infrastructures. Ce chapitre sera revu en début d'année avec la finalisation de projets pédagogiques.

Les dépenses en investissement sont déjà largement engagées. L'année 2022 sera plus modeste avec 38 000 € prévus pour le moment. Des travaux sur la ventilation des salles d'impression et acide et d'autres ré-aménagement seraient nécessaires, mais il faudrait au préalable lancer une mission de conseil à l'échelle du bâtiment. David Braillon rappelle que ces problèmes d'aération datent de la création du bâtiment.

Mme Delevallée demande à ce que la ville, propriétaire du bâtiment, soit associée à cette étude.

Le conseil d'administration prend acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire pour l'année 2022 sur la base du rapport annexé à la délibération, et approuve les orientations présentées.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Délibération n° 2021/16 : Protocole d'accord sur le temps de travail

Anne-Sophie Haegeman indique qu'un travail de concertation interne a été réalisé pour l'élaboration du protocole d'accord sur le temps de travail. Jusqu'à présent l'établissement calquait l'organisation du temps de travail des agents sur celle de la ville de Cambrai.

Ce protocole a été soumis à l'avis du comité technique paritaire intercommunal dans sa séance du 3 décembre 2021. Le collège des représentants du personnel a donné un avis défavorable, avis de principe de la majorité des syndicats qui s'opposent à la mise en œuvre des 1607 heures dans la fonction publique. Le collège des représentants des employeurs a en revanche donné un avis favorable. L'avis du comité étant consultatif, l'EPCC est habilité à délibérer sur ce protocole et sa mise en œuvre immédiate.

Le protocole concerne principalement les personnels administratifs et techniques car les cadres d'emploi des assistants et professeurs d'enseignement artistique ne sont pas soumis aux 1607 heures. Il est question des horaires de travail, des autorisations d'absence, de la mise en place des RTT, du compte épargne temps, la journée de solidarité, etc. L'administratrice s'est basée sur le document type élaboré par le centre de gestion du Nord. Il n'y a pas de particularités, si ce n'est que l'équipe administrative et technique travaille 39 heures par semaine pour prendre en compte les temps de fermeture de l'école.

Mme Chamaret précise que cela correspond à 6 semaines de congés imposés par an et qu'il reste ensuite 4 semaines libres à poser pour les agents à temps plein, plutôt pendant les vacances scolaires.

Mme Haegeman ajoute que les RTT se prennent a minima sur une demi-journée, que les heures supplémentaires sont récupérées, que la journée de solidarité s'effectue de préférence lors de la journée portes ouvertes de l'école.

M. Duez relève que, sur les autorisations d'absence, autant de jours (5) sont attribués pour un PACS que pour un mariage.

L'administratrice répond qu'il s'agit des autorisations types communiquées par le centre de gestion.

Il s'agit du premier document cadre qui va améliorer la gestion RH de l'établissement.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Délibération n° 2021/17 : Mise en place du compte épargne temps

Le Président indique que cette délibération sur le compte épargne temps (CET) s'appuie sur le document type du centre de gestion. Cela correspond à une attente des agents.

L'administratrice confirme et précise que des échanges ont eu lieu à plusieurs reprises lors des réunions administratives hebdomadaires de l'équipe. Ce dispositif ne concerne que 5 personnes.

La délibération détaille les modalités d'ouverture, d'alimentation du compte, d'utilisation des jours et de clôture. Le collège des représentants du personnel au comité technique a donné un avis défavorable sur ce dernier sujet, car l'établissement n'a pas prévu la monétisation des jours épargnés et qu'en cas de décès de l'agent, ces jours épargnés soient perdus. Le collège des représentants des employeurs a en revanche donné un avis favorable. Le centre de gestion a donc conseillé d'ajouter la mention suivante : « en cas de décès d'un agent ayant ouvert un CET, ses ayants-droits bénéficient d'une indemnisation des jours épargnés ». Ce cas de figure est déjà prévu par les textes, il est obligatoire, mais souvent les collectivités ne sont pas au courant de cette possibilité et ne le font pas.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Délibération n° 2021/18 : Adhésion au comité national d'action sociale (CNAS)

Anne-Sophie Haegeman déclare qu'actuellement, il n'y a pas d'actions mises en place à l'école, alors que c'est un droit pour les agents territoriaux. Comme l'école est un petit établissement, il est difficile de mettre en place un CE.

Une adhésion au CNAS permet d'offrir aux agents territoriaux des prestations d'action sociale variées (solidarité, locations / prêts, aides aux familles, offres et chèques vacances, billetterie et loisirs, etc.).

L'adhésion pour les 17 agents éligibles représente une cotisation annuelle de 3 604 € pour l'école, somme qui a déjà été intégrée au rapport d'orientation budgétaire précédemment présenté.

La délibération a pour but d'autoriser l'adhésion au CNAS, de désigner membre de l'organe délibérant, en qualité de délégué élu notamment pour représenter l'EPCC à l'assemblée départementale annuelle du CNAS et de désigner un-e correspondant-e parmi le personnel bénéficiaire du CNAS.

Le président demande qui aura droit à ces services.

L'administratrice répond que cela concerne tous les agents titulaires, fonctionnaires stagiaires et contractuels de l'établissement.

M. Tranoy est désigné délégué élu.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Délibération n° 2021/19 : Versement d'une subvention exceptionnelle au BDE

Mme Haegeman déclare que cette proposition de subvention exceptionnelle au BDE de 500 € correspond au reliquat de CVEC de 2021. Elle devra être utilisée pour un projet collectif sélectionné sur dossier. A l'issue, un bilan qualitatif et financier du projet devra être présenté.

Délibération adoptée à l'unanimité.

IV. Questions diverses

Florence Albaret indique que 2 artistes seront accueillis dans le cadre du dispositif du CLEA et qu'un partenariat avec l'école pourrait être envisagé.

Prochain conseil d'administration le jeudi 7 avril - 14h30